



Métiers verts et verdissants : des profils variés face aux enjeux environnementaux

Dans les Pays de la Loire, 6 500 personnes exercent un métier vert et 231 300 un métier verdissant en 2012. Les trois quarts des emplois verts sont liés à la production et distribution d'énergie et d'eau, à l'assainissement et au traitement des déchets. Les professions verdissantes sont variées, leurs compétences sont amenées à évoluer pour tenir compte de la dimension environnementale. Elles relèvent surtout des secteurs de la construction et du transport, particulièrement concernés par les questions écologiques. Les métiers verts et verdissants concentrent une majorité d'emplois occupés par des hommes. Les niveaux de qualification varient selon les secteurs.

Hélène Chesnel, Christelle Manceau, Insee

La transition énergétique suppose la mutation vers une économie plus respectueuse de l'environnement. Elle s'accompagne de l'évolution d'activités existantes et de l'émergence de nouvelles activités. L'observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte (Onemev) définit les métiers verts, directement en rapport avec l'environnement, et les métiers verdissants, dont les compétences sont appelées à évoluer pour prendre en compte les enjeux environnementaux (*définitions*). Dans les Pays de la Loire, 237 800 emplois sont concernés en 2012.

Assainissement, énergie, eau, déchets : 6 500 personnes exercent un métier vert

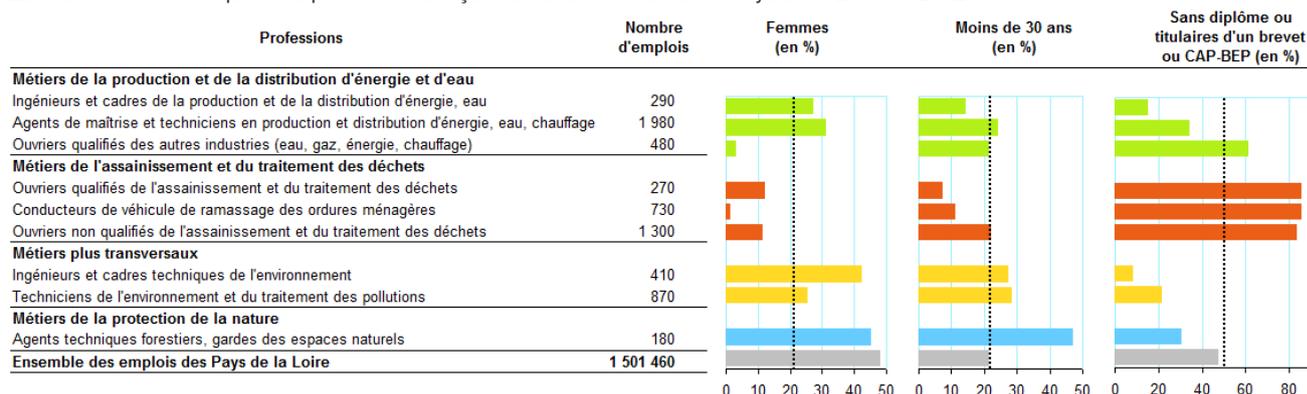
En 2012, 6 500 personnes exercent un métier vert dans les Pays de la Loire (*figure 1*), soit 0,4 % des emplois de la région. Parmi les professions vertes, 42 % sont liées à la production et à la distribution d'énergie et d'eau, et 35 % à

l'assainissement et au traitement des déchets. Ce sont, par exemple, des agents d'exploitation du service des eaux, des agents de maîtrise de production et distribution d'énergie ou des éboueurs. Pour un emploi vert sur cinq, les missions sont plus transversales, comme les techniciens et les ingénieurs de l'environnement. Enfin, les métiers de la protection de la nature (agents forestiers et gardes des espaces naturels) représentent 3 % des emplois verts régionaux.

Six emplois verts sur dix sont exercés dans des entreprises dont l'activité principale est environnementale, c'est-à-dire celles qui agissent en faveur de la protection, de l'amélioration de l'environnement ou de la gestion des ressources naturelles (gestion des déchets, assainissement, etc.), selon la définition de l'Onemev. Les autres s'intègrent au sein d'entreprises ayant une activité sans lien avec l'environnement, comme la distribution de combustibles gazeux ou d'électricité.

1 Des métiers verts faiblement féminisés

Effectifs et caractéristiques des personnes exerçant un métier vert dans les Pays de la Loire en 2012



Note : la ligne en pointillé correspond à l'ensemble des emplois verts dans les Pays de la Loire.

Source : Insee, Recensement de la population (RP) 2012, exploitation complémentaire.

231 300 emplois verdissants, surtout dans la construction et le transport

En 2012, 231 300 personnes exercent un métier verdissant dans les Pays de la Loire (figure 2), soit 15,4 % des emplois de la région (part comparable à la moyenne nationale). Les 73 professions relèvent de domaines variés : construction, transport, industrie, commerce, mais aussi tourisme, animation, recherche, etc. Ces métiers seront amenés à évoluer pour s'adapter aux exigences et préoccupations environnementales. Il est cependant difficile d'estimer le degré de « verdissement » actuel ou potentiel de ces métiers.

Un quart des métiers verdissants relèvent du secteur de la construction (maçons, architectes, électriciens, etc.). Ces professionnels sont fortement concernés par les nouvelles réglementations environnementales (économie d'énergie, réduction des émissions de gaz à effet de serre, etc.). Les enjeux écologiques sont également présents dans les transports : les conducteurs routiers représentent 10 % des emplois verdissants. Au total, deux tiers des métiers verdissants sont exercés dans des entreprises dont l'activité principale n'est pas environnementale.

Des professions principalement masculines

Les métiers verts et verdissants sont en majorité exercés par des hommes (huit professionnels sur dix).

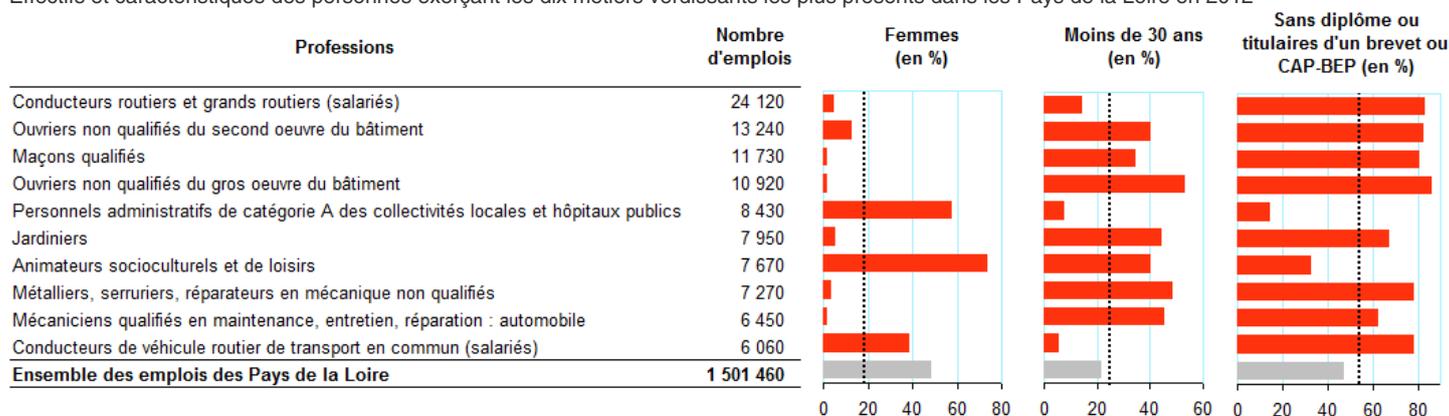
Ils occupent la quasi-totalité des emplois verts de l'assainissement et du traitement des déchets, particulièrement parmi les conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères (99 %). Les femmes sont plus nombreuses dans les métiers plus transversaux (31 %), tels qu'ingénieurs ou techniciens de l'environnement.

Parmi les emplois verdissants, la construction est un secteur presque exclusivement masculin et le transport est faiblement féminisé (96 % des conducteurs routiers sont des hommes). Dans d'autres secteurs, certaines professions verdissantes sont occupées par une majorité de femmes, notamment les animateurs socioculturels et de loisirs (73 %), qui sont susceptibles de sensibiliser les enfants au développement durable.

La répartition par âge des personnes travaillant dans l'économie verte est comparable à celle de l'emploi régional. Les moins de 30 ans sont cependant plus présents dans les métiers plus transversaux des emplois verts et dans les emplois verdissants. Par exemple, ils représentent la moitié des ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment. À l'inverse, la moitié des conducteurs routiers ont plus de 50 ans.

2 Une grande variété de métiers verdissants

Effectifs et caractéristiques des personnes exerçant les dix métiers verdissants les plus présents dans les Pays de la Loire en 2012



Note : la ligne en pointillé correspond à l'ensemble des emplois verdissants dans les Pays de la Loire.
Source : Insee, RP 2012, exploitation complémentaire.

Des niveaux de qualifications hétérogènes

Dans les emplois verts, si les niveaux de diplôme sont globalement similaires à ceux de l'ensemble des professions de la région, des disparités apparaissent par domaine d'activité. Parmi les professionnels de l'assainissement et du traitement des déchets, 38 % n'ont pas de diplôme ou le diplôme national du brevet (contre 17 % pour l'emploi régional) et 46 % sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP (contre 30 %). À l'inverse, les métiers d'ingénieurs et de techniciens de l'environnement sont davantage qualifiés : sept professionnels sur dix ont un niveau d'études supérieur au baccalauréat.

Les métiers verdissants sont globalement moins qualifiés : 54 % n'ont pas de diplôme ou sont titulaires du brevet, d'un CAP ou d'un BEP, contre 47 % pour l'ensemble des métiers de la région. Les professionnels exerçant dans la construction et le transport sont moins diplômés, près de trois sur quatre ayant au plus un CAP ou un BEP.

Les formations seront amenées à accompagner l'évolution des compétences de ces professions en lien avec les enjeux environnementaux.

Les emplois dans les métiers verts et verdissants sont plutôt stables. Neuf sur dix sont à temps complet (contre huit sur dix au niveau régional). Les contrats sont également plus fréquemment à durée indéterminée. ■

Définitions et méthodologie

Pour l'Onemev (Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte), les **métiers verts** sont « les métiers dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement ». Les **métiers verdissants** sont « les métiers dont la finalité n'est pas environnementale, mais qui intègrent de nouvelles « briques de compétences » pour prendre en compte de façon significative et quantifiable la dimension environnementale dans le geste métier ».

Cette définition regroupe à la fois des métiers directement liés à la préservation de l'environnement (gestion des espaces naturels, développement des énergies renouvelables, etc.), mais également plus largement des métiers où les enjeux en termes de développement durable sont importants (autres modes de production d'énergie, transport routier, etc.).

À partir de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS 2003), 9 professions vertes et 73 professions verdissantes sont identifiées.

Le champ de cette étude correspond aux personnes exerçant un métier vert ou verdissant dans les Pays de la Loire.

Insee des Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :
Pascal Seguin

Rédactrice en chef :
Myriam Boursier

Bureau de presse :
02 40 41 75 89

ISSN 2275-9808
© INSEE Pays de la Loire
Août 2016

Pour en savoir plus :

- Chesnel H. et al., *En marche vers un développement durable : encore du chemin à parcourir*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 22, novembre 2015.
- Ast D., Margontier S., *Les professions de l'économie verte : typologie et caractéristiques*, Dares Analyses n° 18, mars 2012.
- Site internet de l'Onemev : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/L-observatoire-national-des-18551.html>